

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 24 SEPTEMBRE 1887

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Leon Ledieu.—Le cathédrale de St-Boniface —Primes du mois d'août.—En route pour la Baie-d'Hudson, par M. l'abbé Proulx.—La bataille de Reichshoffen.—L'oiseau sèveur, par G. M.—Les tissus incombustibles.—Le jeu de billard —Récréations de la famille.—Jean-Jeudi (suite).

GRAVURES : Amour maternel.—La cathédrale de Saint-Boniface.—La bataille de Reichshoffen —Haut-Canada : Sur la rivière Abbitibi (de Nisotec).—Gravure du feuilleton

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86

94 Primes \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



LA France va avoir un roi.

Cette nouvelle a été annoncée la semaine dernière dans toutes les communes du pays, au moyen d'affiches collées, la nuit, sur les murs.

Les Français, en s'éveillant, ont été quelque peu surpris d'apprendre qu'une révolution se préparait, qu'on allait par conséquent se donner des coups de fusil, que les affaires étaient compromises, que le gouvernement allait être renversé, mais qu'on serait récompensé de tous ces malheurs par l'avènement d'un prince d'Orléans.

Les gens qui aiment le repos ont commencé par trembler, puis ils ont demandé d'où l'on tenait cette nouvelle, et on leur a répondu qu'elle était arrivée pendant qu'ils dormaient, sous forme de manifeste, signé du nom du comte de Paris.

Comme on a beaucoup abusé des manifestes depuis une quinzaine d'années, ce mot seul a suffi pour rassurer tout le monde.

Autrefois, on avait tous les six mois un manifeste du comte de Chambord. C'était toujours la même chose, mais au moins on savait à quoi s'en tenir ; le dernier des Bourbons n'a pas cherché à leurrer la France, il était bien le représentant de la vieille monarchie, il n'a jamais sacrifié aux nouvelles idées, il était tout entier et, après avoir vécu en Bourbon, il est tombé tout d'une pièce, enveloppé dans le vieux drapeau qu'il avait toujours tenu d'une main ferme. Il y avait tant de grandeur dans toute cette ruine, que, quand elle s'écroula, toutes les têtes se découvrirent.

. Le comte de Chambord représentait une idée, nette, définie, impossible, une sorte de quadrature du cercle politique, mais il n'y avait pas la moindre ambiguïté possible dans l'interprétation de ses manifestes.

Comme tous les prétendants, il affirmait que le pays ne pouvait être heureux sans lui, qu'il représentait un principe immuable, divin, et que, hors de ce principe, tout était faux ; il était l'envoyé de Dieu, il était la paix, la gloire, le bonheur, mais il appuyait ces prétentions d'un passé

si grand et si glorieux, que les rayons de l'histoire semblaient se refléter dans le ciel de l'avenir et que le soleil étant au-dessous de l'horizon, on en voyait encore les clartés dans l'espace.

Les derniers moments de la maison de Bourbon furent sublimes, et la mort du dernier fils de la branche aînée fut une apothéose.

. Aujourd'hui, tout est changé ; les manifestes nous viennent parfois d'un Bonaparte, du prince Jérôme-Napoléon, dont le nom n'est pas synonyme de bravoure, ou de son fils, le prince Victor, qui vit à couteaux tirés avec son père.

Ces prétendants sont deux jouisseurs, ils ne voient dans l'empire qu'ils convoitent qu'une série de fêtes, de soupers fins, de nuits enchantées, sans même se souvenir des hennissements de la cavale qui portait Napoléon, et qui bondissait sous l'éperon du "Corse aux cheveux plats."

Et cependant, l'épopée Napoléonienne est bien belle, si belle qu'il faut remonter à dix siècles dans l'histoire pour lui trouver un point de comparaison.

. Le comte de Paris ne dit pas grand chose dans son manifeste.

L'Univers, journal essentiellement catholique et royaliste, le répudie comme entaché d'idées libérales. Paul de Cassagnac, le chef des impérialistes, le trouve ridicule ; les journaux républicains semblent ne pas même vouloir s'en occuper et, somme toute, c'est un coup d'épée dans l'eau.

Il rappelle les "traditions historiques" de sa famille.

Veut-il nous faire souvenir que son bisaïeul a voté la mort de Louis XVI et qu'il a conduit le plus inoffensif des rois sous le couperet de la guillotiner ?

Il annonce que son élection sur le trône de France donnerait des alliances à notre mère-patrie, mais il oublie que Bismarck a dit dernièrement encore qu'il considérerait comme une déclaration de guerre la restauration de la maison d'Orléans.

Et puis toutes ces concessions au libéralisme, toutes ces précautions pour dire qu'il ne changera rien aux progrès opérés, tout cela ne signifie rien dans sa bouche ou plutôt cela veut dire qu'il n'aspire qu'à prendre la place de M. Grévy, sous un nom de roi.

Alors "ce n'est pas la peine, assurément, de changer le gouvernement."

Et tout cela, au lendemain des grandes manœuvres, de l'essai de mobilisation qui a si bien réussi !

En vérité, on ne pouvait plus mal choisir son moment.

On nous annonce que Plon-Plon prépare aussi un petit boniment.

La France est tranquille pour un an au moins, et quel est le pays qui peut en dire autant ?

. L'exécution de Pranzini a donné lieu à des dissertations très curieuses.

J'ouvre un journal de Paris :

Décidément, dit le rédacteur, les mœurs américaines ont du bon. Un homme est pris, on l'emprisonne, on le juge, on le condamne et l'exécution ne se fait pas attendre.

Chez nous, quelle lenteur ! voyez Pranzini est condamné à mort depuis un mois, et on ne sait pas encore si son recours en grâce a été accueilli ou non. Quelle lenteur ! mon Dieu, quelle lenteur ! Les Américains sont bien plus expéditifs.

Voici le Herald de New-York :

Pranzini a été guillotiné ce matin. Cette exécution nous donne une preuve de plus de la promptitude avec laquelle les jugements sont exécutés en France.

Si Pranzini avait été jugé et condamné aux Etats-Unis, les avocats auraient promené la cause de tribunal en tribunal et il aurait couru la chance de vivre encore quelques années avant que l'on ait épuisé toutes les ressources qu'offre notre législation compliquée.

Plaintes là-bas, éloges ici, à propos du même fait.

Chacun envie son voisin, et tout le monde est mécontent.

. Je viens de lire le compte-rendu d'une exécution en Allemagne. Il s'agissait d'un bandit quelconque, et ce n'est pas pour vous parler de lui que je rappelle la chose, mais bien à propos de certain usage qui peint bien les mœurs du pays des voleurs de pendules.

Là-bas, les jurés qui ont prononcé le verdict, sont obligés d'assister à l'exécution.

On ne plaisante pas sur ce sujet et la loi semble dire : Puisque vous avez décidé que cet homme était coupable, vous êtes condamnés à voir de vos yeux les conséquences de votre décision. Vous avez dit qu'il devait mourir vous allez le voir expirer.

Les exécutions ont lieu dans un coin, au fond d'un préau, où se trouve un billot de bois noir sur lequel le condamné est traîné. Le bourreau lui abat la tête d'un coup de hache.

La loi exige que l'on présente au malheureux un acte constatant que le recours en grâce a été rejeté par l'empereur et qu'on lui fasse la question suivante :

—Reconnaissez-vous la signature de l'empereur ?

—Oui.

—Alors, dit le juge, bourreau, je vous livre cet homme pour que justice royale soit faite...

Quelques secondes après, l'homme est expédié dans l'autre monde.

Chose curieuse, on n'a pas d'exemple qu'un condamné ait répondu au juge qu'il ne reconnaissait pas la signature de l'empereur ?

Qu'arriverait-il en ce cas ? demande l'auteur du récit de l'exécution.

Ce qu'il arriverait ? il paraît que pas un Allemand ne s'est jamais fait cette question.

. Sa majesté la Reine Victoria, lors de la prorogation des Chambres, qui a eu lieu la semaine dernière a prononcé un petit discours qui prouve combien cette honnête femme est tenue dans une ignorance profonde de ce qui se passe dans son pays.

Il suffit de lire la phrase suivante pour s'en convaincre.

"Les besoins et les difficultés de l'Irlande ont occupé toute votre attention pendant une session prolongée. Nous espérons que les remèdes que votre sagesse a appliqués, effectueront graduellement une restauration complète de l'ordre en Irlande."

D'abord, la majorité des chambres ne s'est pas occupée du tout des difficultés de l'Irlande, dans le sens que semble comporter la première phrase. Elle a augmenté au contraire ces difficultés et, quand aux besoins de l'Irlande, ils ne feront que croître tant que le gouvernement anglais les niera comme il l'a toujours fait.

Pour ce qui regarde l'espoir que les remèdes que la sagesse du Parlement a appliqués, effectueront graduellement une restauration complète de l'ordre en Irlande, on se demande où diable la reine a pu voir cela, car les hommes qui réfléchissent un peu savent que ce sera exactement le contraire qui arrivera.

On n'a pas appliqué de remèdes et le Parlement n'a pas été sage.

Où la Reine ne comprend pas la question, ou elle a voulu se moquer de "Milords et messieurs," comme elle dit si élégamment.

Mais ce qu'il y a de très drôle, c'est la fin du discours.

"En remerciant Dieu, dit-elle, des bénédictions dont il nous a comblés, nous et notre pays, nous espérons pouvoir régner de longues années encore sur un peuple fidèle et uni."

Tout cela est très égoïste. Nous et notre pays, c'est-à-dire nous d'abord et le pays ensuite.

Mais quelles bénédictions ont comblé l'Irlande ?

Puis cet aveu naïf : "Nous espérons, c'est-à-dire j'espère pouvoir régner de longues années encore."

Pourquoi ne pas dire tout de suite : "J'espère vivre encore longtemps avec l'argent que vous me donnerez."

Cependant, ce n'est pas à la reine qu'il faut en vouloir, car ce n'est pas elle qui rédige cette prose, mais bien ses ministres qui n'en savent pas plus long.

. Pour vous prouver du reste comme tout est bien équilibré en Angleterre, je tiens à vous mettre sous les yeux les faits suivants :

La moitié de la terre du Royaume-Uni, Angleterre, Ecosse et Irlande, appartient à deux mille deux cent trente-huit personnes, sur trente millions d'habitants.